

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RESIDENCE DU RUANDA.

N°2763/T.F.

OBJET:

Centre de négoce à Lulenge
(Rukira)

Kigali, le 19 août 1950.-

KIBUNGO



4450

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant à votre lettre n°967/T.F. du 29 juin 1950, j'ai l'honneur de vous prier de revoir votre proposition de créer un centre de négoce à Lulenge à la lumière des dispositions de mes lettres n°2653 et 2685/A.I. des 9 et 11 août dernier.-

Ma décision ne pourra, en effet, être prise que lorsque je serai en possession de l'étude qui vous a été demandée par mes lettres précitées.

Pour le Résident du Ruanda en route
Le Résident-Adjoint, e.s.D. VAUTHIER,

E. Vauthier

Monsieur l'Administrateur de Territoire
à

K I B U N G U.-

2780/T.F.
23/8/50

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 31 juillet 1950

N° 1111/T.F.1.

Réponse au n° 2309/T.F.
du 12 juillet 1950

OBJET:

Centre de négoce à LULENCE

Monsieur le Résident,

Suite à la lettre reprise en marge, j'ai l'honneur de
vous transmettre sous ce couvert le nouveau plan du centre de négoce.

L'Administrateur de Territoire PETIT

RESIDENCE DU RUANDA.

Territoires

Ruanda - Urundi

RUANDA - URUNDI

GEWESTEN

N° 2309/T.F.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

In het antwoord vermelden: nummer en
dagtekening.

Réponse au n° 967/T.F.

Antwoord op n°

du 29 Juin 19 50
van

ANNEXE

Bijlage

OBJET:

Voorwerp

Centre de négoce à Lulenge..

K I G A L I

le 12 Juillet 1950..

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Minutée par:

Geminuteerd door:

Copiée par:

Afgeschreven door:

Collationnée par:

Gecollationneerd door:

Reçue le:

Ontvangen den:

Faisant suite à votre lettre émargée, j'ai l'honneur de vous faire savoir que dans l'établissement du centre de négoce que vous me proposez d'établir à Lulenge (Rukira) vous avez omis de tenir compte des instructions de ma lettre 37/T.F.4 en date du 4 janvier 1950.

Il vous faut donc adopter un lotissement des deux côtés de la route aboutissant au centre de négoce.

Par ailleurs, relisez attentivement mon 37/T.F.4 précité et conformez-vous y strictement.

Il vous appartient, en conséquence, de m'envoyer deux exemplaires du nouveau croquis de lotissement.

Le Résident du Ruanda, G. SANDRART,

G. Sandrart

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

KIBUNGU..

*Prévenir Durand
avant d'arriver à centre !
HJ*